

## Zambie : La CSI salue le nouveau programme pour l'emploi et la protection sociale (30.05.12)

**25 mai 2012 : La CSI a salué l'annonce par le gouvernement zambien d'un nouvel accord tripartite axé sur la création d'emploi et la mise en œuvre d'un socle de protection sociale.**

L'accord a été conclu à l'issue d'une conférence à Lusaka entre le gouvernement et la confédération syndicale nationale ZCTU affiliée à la CSI, la Fédération des syndicats libres de Zambie et la Fédération nationale des employeurs. La rencontre de deux jours s'est déroulée avec la participation de la CSI, du BIT et du Fonds monétaire international.

La Zambie était l'un des trois pays choisis pour piloter l'action conjointe pour l'emploi du BIT et du FMI à l'occasion d'une conférence à Oslo, en 2010, intitulée « Les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale ».

Jaap Wienen, secrétaire général adjoint de la CSI, qui a assisté à la conférence, a déclaré : « Cet accord nourrit l'espoir d'un progrès tangible en matière de création d'emplois décents et de protection sociale en Zambie et fournit un point de référence pour un engagement du FMI que, nous l'espérons, sera plus approfondi et plus large dans des programmes constructifs à l'échelon national. Les syndicats, le BIT, de même que de nombreux employeurs ont activement prôné des politiques axées sur la promotion de la croissance durable et les institutions financières internationales sont encouragées à suivre l'exemple de la Zambie dans les autres pays où elles opèrent.

L'accord établit une nouvelle structure de consultation tripartite et propose un programme pour la création d'emplois décents, la formalisation de l'économie informelle qui, à l'heure actuelle, représente 90% de l'ensemble de l'activité économique, ainsi que la mise sur pied d'un socle de protection sociale.